

Municipalité de Napierville

Le 10 mars 2017

À une séance ordinaire tenue le 9 mars 2017 à laquelle sont présents son honneur la mairesse, Madame Chantale Pelletier et les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Daniel Dumontier
- Mario Dufour

- Marthe Tardif
- Micheline P. Fortin
- David Dumont

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Résolution #2017-03-116 : Demande d'appui: Association des travaux publics d'Amérique

CONSIDÉRANT QUE l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) - Chapitre du Québec est un organisme à but non lucratif qui regroupe principalement des gestionnaires des travaux publics affectés au service de la collectivité.

CONSIDÉRANT QUE la section québécoise regroupe plus de trois cents membres qui proviennent majoritairement des municipalités, des sociétés ainsi que de l'entreprise privée.

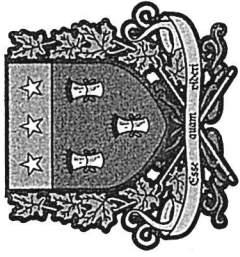
CONSIDÉRANT QUE la nouvelle mission de l'ATPA est de former, informer, valoriser, promouvoir et servir les professionnels du secteur des travaux publics du Québec, afin de mieux servir en retour les intérêts des citoyens des villes et municipalités québécoises.

CONSIDÉRANT l'orientation stratégique de l'ATPA.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

Que la municipalité de Napierville appuie l'Association des Travaux publics d'Amérique (ATPA) dans sa démarche d'orientation stratégique 2015-2018 dont les objectifs sont:

- D'accroître la personnalité québécoise de l'ATPA
- De devenir l'association qui sert les intérêts des Québécois en offrant aux professionnels du secteur des travaux publics un accompagnement au quotidien en matière de formation, d'information et d'ouverture des meilleures pratiques.



- D'élargir son cadre d'action.
- De revoir l'offre aux membres de l'Association pour la rendre attrayante auprès de l'ensemble des représentants du domaine des travaux publics au Québec.
- De réévaluer les moyens de communication et de promotion de l'ATPA en fonction des objectifs à atteindre.
- De s'adjoindre de partenaires de choix et identifier le type de partenariat souhaité.
- De revoir le mode opérationnel de l'ATPA.

ADOPTÉE

SIGNÉ : Chantale Pelletier, mairesse
" Julie Archambault, directrice générale et secrétaire-
trésorière

Copie certifiée